



Cannabis NB présente un premier trimestre de 19,9 millions de dollars

Fredericton, N.-B. – Cannabis NB a publié ses résultats non vérifiés pour le premier trimestre de l'exercice 2021-2022. Les ventes totales de cannabis récréatif légal pour le trimestre terminé le 27 juin 2021 (13 semaines) ont atteint 19,9 millions de dollars, soit 21,5 % de plus que le trimestre terminé le 28 juin 2020 (13 semaines). Le bénéfice net pour le trimestre clos le 27 juin 2021 s'est élevé à 3,5 millions de dollars, soit une amélioration de 160,3 % par rapport au bénéfice net du premier trimestre de l'année précédente, qui était de 1,4 million de dollars.

Les principales tendances pour le premier trimestre (du 29 mars 2021 au 27 juin 2021) par rapport au premier trimestre de l'année dernière (du 30 mars 2020 au 28 juin 2020) sont les suivantes :

- Les ventes en ligne ont représenté 1,3 % des ventes du trimestre, contre 3,3 % l'année dernière.
- Les ventes en magasin ont représenté 98,7 % des ventes du trimestre, contre 96,7 % l'année dernière.
- Les ventes de fleurs séchées ont augmenté de 5,3 %, soit une hausse de 0,6 million de dollars.
- Les ventes d'accessoires ont augmenté de 30,5 %, soit une hausse de 0,2 million de dollars.
- Les ventes d'extraits ont diminué de 15,8 %, soit une baisse de 0,2 million de dollars.
- Les ventes de concentrés ont augmenté de 98,4 %, soit une hausse de 2,3 millions de dollars.
- Les ventes de produits comestibles ont augmenté de 58,9 %, soit une hausse de 0,4 million de dollars.
- Les ventes de graines ont augmenté de 574,8 %, soit une hausse de 0,1 million de dollars.
- Les produits topiques ont représenté 0,4 % des ventes du trimestre, soit 0,1 million de dollars.

À propos de Cannabis NB

Cannabis NB, seul détaillant légal de cannabis récréatif pour la province du Nouveau-Brunswick, est une entité d'ANBL et gère les ventes de cannabis au détail pour la Cannabis Management Corporation. L'objectif principal du modèle de vente au détail est la protection des jeunes, la réduction du marché illicite, l'éducation du public et la sécurité. Vingt magasins dans quinze collectivités offrent une gamme de produits avec une expérience individuelle de vente guidée. Les résultats de Cannabis NB sont déclarés selon un cycle de déclaration de vente au détail, qui

correspond généralement à un exercice de 52 semaines. Le cycle de rapport de vente au détail donnera lieu à un exercice de 53 semaines tous les 5 ou 6 ans, le prochain exercice de 53 semaines ayant lieu au cours du présent exercice financier.

Personne-ressource pour les médias : Tom Tremblay, tom.tremblay@anbl.com